

Compte rendu Conseil Municipal du 29/03/2018

Début de séance 20 h

Présents :

M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS RES Marie, M. BLANC Claude, Mme BRUN Patricia, M. ROUVEYROL François, Mme LOGEROT Laurence, M. MOINS Christophe, M. CHAUTARD Laurent, Mme CIVIALE Micheline, M. CARTERON Daniel, M. AVENAS Pierre, M. ROURE Paul-Henri, Mme BUISSON Elisabeth.

Procuration :

Mme ROUSSELLE Véronique, à M. AVENAS Pierre, Mme DEJOURS Dominique à M. CARTERON Daniel

Secrétaires de séance : Laurence LOGEROT et Claude BLANC

Le maire fait observer une minute de silence en hommage aux attaques de Trèbes dans l'Aude, du 23 mars 2018, la prise d'otages ayant fait 3 morts.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 22 février 2018. Accord pour tous.

- 1- Fixation du taux des Taxes Locales. Pas de modification des taux. Vote à l'unanimité.
- 2- Budget général 2018 Vote : 11 pour et 4 abstentions. Budget AEP Vote à l'unanimité
Budget Lotissement Vote à l'unanimité
- 3- Sécurisation des arrêts de car scolaire : La commune doit procéder à l'amélioration de la signalétique aux abords des arrêts de car Scolaire, pour ce faire une demande de financement est réalisée par appel à projet. Celle-ci devrait atteindre les 80%. Vote à l'unanimité.
- 4- Attribution local plage de Fontugne. Le local sera attribué à l'association "la chèvre et le chou", cependant des travaux doivent avoir lieu, changement du plan de travail et bac de plonge. Il restera à finaliser le contrat d'affermage et une révision du loyer. Vote à l'unanimité.
- 5- Questions diverses :

La Bibliothèque demande si la mairie pourrait participer aux frais pour l'animation suivante : le mois du film documentaire qui devrait se dérouler en novembre 2018. Vote à l'unanimité.

Concernant les TAGS dont la commune a été victime : une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie qui mène l'enquête.

Mme Buisson demande si une poubelle pourrait être installée sur les Berges à côté du banc.

Une remarque est faite afin de sensibiliser les personnes promenant leur chien sur les voies publiques et qui ne ramassent pas les excréments.

Fin du conseil municipal à 22H30